

(*K'iu*) *Pe-ya* mourut¹⁾. Son fils, (*K'iu*) *Wen t'ai* monta sur le trône; il envoya des ambassadeurs annoncer (la mort de son père); *Kao-tsou* ordonna à un envoyé d'aller lui exprimer ses condoléances. Cinq ans plus tard (*K'iu Wen-t'ai*) offrit à la cour des chiens²⁾, haut de six pouces et long d'un pied, qui savaient tirer un cheval (par la bride) et porter dans leur gueule une chandelle allumée; on disait qu'ils venaient du *Fou-lin* (Syrie); C'est alors que, pour la première fois, on eut en Chine des chiens du *Fou-lin* (Syrie).

Quand *T'ai-tsong* monta sur le trône (627), (*K'iu Wen-t'ai*) lui offrit une fourrure de renard noir; l'empereur donna en présent à sa femme, dame *Yu-wen*, une parure de fleurs en or; dame *Yu-wen* donna de son côté à l'empereur une petite table à plateau de jade. Les agissements des divers royaumes, (*K'iu Wen-t'ai*) en informait aussitôt la cour.

La quatrième année *tcheng-koan* (630), (*K'iu Wen-t'ai*) vint rendre hommage à la cour³⁾; on le reçut avec les plus grands honneurs et en lui faisant des présents considérables; dame *Yu-wen* demanda à être inscrite dans le registre du clan impérial; elle obtint un décret qui lui conférait le nom de famille *Li* et qui changeait son titre en celui de «princesse de *Tch'ang-lo*».

disant: «Auparavant, comme notre royaume se trouvait dans une contrée sauvage de la frontière, nous portions les cheveux flottants dans le dos et nous boutonnions nos vêtements à gauche. Maintenant la grande dynastie *Soei* exerce le gouvernement et l'univers est pacifié et uni. Depuis que moi, orphelin, je me suis baigné dans l'influence de la concorde, il convient que je répande sur tous la grande transformation. Les gens du peuple et tous ceux qui sont au-dessus d'eux devront tous défaire leurs nattes (pour se coiffer à la Chinoise) et retrancher le pan (qui croise à gauche) de leur vêtement». L'empereur, apprenant cela, le loua fort et rendit un décret dans lequel il disait: «*K'iu Pe-ya*, grand officier du *koang-lou*, duc du royaume de *Pien* et roi de *Kao-tch'ang*, est d'origine Chinoise; il règne par droit d'hérédité sur le territoire d'occident. Auparavant, à cause de la situation fort difficile dans laquelle il se trouvait, il s'était détaché de nous et avait pris les vêtements des *Hou*. Après que notre dynastie souveraine *Soei* eut pacifié l'univers, (*K'iu*) *Pe-ya* a franchi le (désert de) sable en oubliant tous les obstacles; il est venu à la cour en porteur de tribut; il a retranché le pan (gauche) de son vêtement et a laissé traîner la partie inférieure de sa robe; il a renoncé aux mœurs barbares pour suivre celles de la Chine. Il convient de lui donner en présent des vêtements et des bonnets, ainsi que des patrons pour en tailler et en faire d'autres». Cependant (*K'iu*) *Pe-ya* était auparavant assujéti aux *T'ie-le* (Tölös) qui constamment envoyaient de hauts fonctionnaires dans le royaume de *Kao-tch'ang*; quand des marchands barbares allaient et venaient (à travers ses états), il prélevait sur eux des taxes qu'il envoyait aux *T'ie-le* (Tölös); quoiqu'il eût rendu cette ordonnance pour complaire à la Chine, c'étaient en définitive les *T'ie-le* (Tölös) qu'il redoutait et il n'osa pas changer (de conduite). A partir de cette année, il reçut l'ordre d'apporter en tribut (à la cour de Chine) des produits de son pays».

1) D'après le *Kieou T'ang chou* (chap. CXCVIII, p. 3 r°), *K'iu Pe-ya* mourut la deuxième année *ou-té* (619).

2) Ces chiens étaient au nombre de deux, un mâle et une femelle; ils furent offerts à la cour de Chine en l'année 624 (*Kieou T'ang chou*, loc. cit.).

3) D'après le *Kieou T'ang chou* (chap. III, p. 1 v°), *K'iu Wen-t'ai* arriva à la cour le jour *kia-yn* du douzième mois de la quatrième année *tcheng-koan* (7 Décembre 630).